



RETOURNER L'ARRANGEMENT À :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Télécopieur de soumission : 1-866-246-6893
Courriel de soumission : [soumissionsouest-
bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de **15 mégaoctets**. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À DEMANDE POUR UN ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :
Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Arrangement en matière d'approvisionnement – Campements et services de restauration dans divers parcs nationaux de l'Ouest et du Nord du Canada	
N° de l'invitation : 5P420-19-0427/A	Date : 31 mai 2021
N° de modification : 001	
N° de référence du client : N/A	
N° de référence de SEAG : PW-20-00914943	

L'invitation prend fin : Occasion de qualification continue selon la section 6.7 de la demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement.
--

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Kirsten Sage	
N° de téléphone : 587-436-5795	N° de télécopieur : 1-866-246-6893
Courriel : Kirsten.sage@canada.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir ici	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 001

La présente modification vise à changer la taille maximale des fichiers de courrier électronique de l'Unité de réception des soumissions. Toutes les mentions de la taille maximale de ces fichiers doivent être révisées; la taille maximale des fichiers de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir en plus de répondre aux questions des fournisseurs est dorénavant de **15 mégaoctets**.

Le texte suivant est modifié :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires ;
- B. Modifier l'AVIS IMPORTANT AUX FOURNISSEURS ;
- C. Modifier la partie 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS ; et
- D. Modifier l'Annexe A – Énoncé des travaux.

A. Questions et réponses

- Q1.** « 3.1.3 L) de l'annexe A – Énoncé des travaux : le gouvernement acceptera-t-il les unités qui ont des systèmes de chauffage et de climatisation, mais qui ne sont pas à montage mural? Par exemple, des unités qui ont un système central de chauffage et de climatisation? »
- A1.** Les systèmes centralisés ne seront pas acceptés.
- Q2.** « 3.1.5.1 (dernière puce de Cuisine et salle à manger) de l'annexe A – Énoncé des travaux : par « servir les repas à l'extérieur », entendez-vous des repas qui peuvent être facilement emportés à l'extérieur par les clients ou demandez-vous à l'entrepreneur de fournir des espaces repas à l'extérieur, tels que des tables de pique-nique? »
- A2.** L'APC souhaite que l'entrepreneur fournisse des espaces repas extérieurs, tels que des tables de pique-nique ou autres, si cela est demandé dans les exigences particulières. Les repas doivent pouvoir être emballés pour être consommés à l'extérieur ou être emportés pour être livrés sur le terrain.
- Q3.** « 3.1.5.1 (poste de lavage des mains) de l'annexe A – Énoncé des travaux : notre équipement compte des postes de lavage des mains individuels, mais ils ne sont pas actionnés par une pompe à pied et ne sont pas à usage multiple (quatre personnes par poste). Le gouvernement acceptera-t-il cette substitution à condition que le flux fonctionne pour les ratios de visiteurs? »
- A3.** Un système de pompe à pied est nécessaire.
- Q4.** « Pouvez-vous nous fournir un exemple de tous les documents émis lors de la demande de soumissions pour une demande de « complexité moyenne »? »
- A4.** Les conditions d'une demande de complexité moyenne se trouvent ici :
<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2010C/18>
- Q5.** « 3.2.4.3 de l'annexe A – Énoncé des travaux : compte tenu de la nature du travail lié aux feux de friches, nous voulons qu'il soit clair à 100 % qu'étant donné que le camp est situé sur des terres
-

gouvernementales, il est interdit de fumer sur les lieux au personnel ou aux visiteurs? En d'autres termes, même une zone fumeurs ne sera pas désignée? »

- A5.** Il y aurait une zone fumeurs désignée. Il serait interdit de fumer en dehors de la zone désignée. Le camp peut ne pas être toujours sur des terres gouvernementales. Voir l'annexe A modifiée – Énoncé des travaux ci-dessous.
- Q6.** « 3.2.7 de l'annexe A – Énoncé des travaux : le gouvernement a-t-il des aires d'évacuation des eaux usées ou des déchets dans l'un des parcs nationaux? Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des parcs, y a-t-il des fournisseurs ou des aires privilégiés par le gouvernement qui permettraient peut-être de réaliser des économies? »
- A6.** La plupart des sites disposent d'aires d'évacuation des eaux usées ou des déchets dans la zone où le camp serait installé. Il n'est pas possible de dresser une liste de tout, mais il s'agirait des mêmes aires que pour les opérations régulières de l'APC (pour les terrains de camping, les aires de fréquentation diurne, etc.)

B. Modifier l'AVIS IMPORTANT AUX FOURNISSEURS

Supprimer l'AVIS IMPORTANT AUX FOURNISSEURS dans son intégralité et le remplacer par le texte suivant :

INSÉRER

AVIS IMPORTANT AUX FOURNISSEURS

LES ARRANGEMENTS REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES ARRANGEMENTS REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER PEUVENT NE PAS ÊTRE ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande pour un arrangement en matière d'approvisionnement (DAMA) est soumissionsouest-bidswest@canada.ca. Les arrangements soumises par courrier électronique directement à le responsable de l'arrangement en matière d'approvisionnement ou à une adresse électronique autre que soumissionsouest-bidswest@canada.ca **ne seront pas** acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux DAMA est le 1-866-246-6893.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de **15 mégaoctets**. Le fournisseur est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'arrangement envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le fournisseur doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le fournisseur doit envoyer l'arrangement dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents de l'arrangement ne seront pas acceptés. Les documents de l'arrangement doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

N° de l'invitation :
5P420-19-0427/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Kirsten Sage

Ver.02.08.21

N° de référence du client :
N/A

Titre :
Arrangement en matière d'approvisionnement – Campements et services de
restauration dans divers parcs nationaux de l'Ouest et du Nord du Canada

Dépôt direct

Le gouvernement du Canada est passé du paiement par chèque au dépôt direct, un virement de fonds électronique dans votre compte bancaire. Pour recevoir le paiement, les nouveaux fournisseurs auxquels un arrangement en matière d'approvisionnement est attribué devront remplir un formulaire d'inscription au dépôt direct pour enregistrer leurs renseignements sur le dépôt direct auprès de Parcs Canada.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à :
<http://www.depotdirect.gc.ca>

C. Modifier la partie 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES FOURNISSEURS

Dans la Partie 2 - INSTRUCTIONS POUR LES FOURNISSEURS, supprimer la section 2.2 Présentation des arrangements dans son intégralité et la remplacer par ce qui suit :

INSÉRER

2.2 Présentation des arrangements

Les arrangements doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada (APC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA).

Les arrangements reçus en personne ou par courrier peuvent ne pas être acceptés.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux DAMA est le 1-866-246-6893.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux DAMA est soumissionsouest-bidswest@canada.ca.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de **15 mégaoctets**. Le fournisseur est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'arrangement envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le fournisseur doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le fournisseur doit envoyer l'arrangement dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents de l'arrangement ne seront pas acceptés. Les documents de l'arrangement doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

N° de l'invitation :
5P420-19-0427/A

N° de la modification :
001

Autorité contractante :
Kirsten Sage

Ver.02.08.21

N° de référence du client :
N/A

Titre :
Arrangement en matière d'approvisionnement – Campements et services de
restauration dans divers parcs nationaux de l'Ouest et du Nord du Canada

D. Modifier l'Annexe A – Énoncé des travaux

Dans l'annexe A - Énoncé des travaux, supprimer la section 3.2.4.3 dans son intégralité et la remplacer par ce qui suit :

Les fournisseurs DOIVENT présenter des arrangements conformément à la version modifiée de l'Annexe A – Énoncé des travaux contenue dans le présent document.

INSÉRER

3.2.4.3 L'entrepreneur doit s'assurer que tous ses employés qui fournissent le service savent que les propriétés du gouvernement sont des zones non-fumeurs, **sauf dans les zones désignées**, et que toute consommation d'alcool, de cannabis et de drogues illégales y est interdite. Le non-respect de ces politiques entraînera l'expulsion immédiate de l'employé aux frais de l'entrepreneur.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.